

L'hon. M. Ricard: Monsieur l'Orateur, le gouvernement ne peut pas faire oublier qu'il n'a pas assumé ses responsabilités.

L'hon. M. Pepin: Monsieur le président, le séjour du député comme ministre a été très court, c'est clair. S'il avait eu plus d'expérience, cela pourrait lui servir à ce moment-ci.

L'hon. M. Ricard: Monsieur l'Orateur, je ne peux pas m'empêcher de dire que l'honorable ministre se montre sous son vrai jour. Je préfère ne pas faire de remarques qui s'apparenteraient aux siennes.

Monsieur l'Orateur, il est tragique de constater, selon les statistiques, qu'à cause de l'incurie, du manque d'imagination et du défaut du gouvernement de prendre ses responsabilités, 52 usines, dans l'industrie de la chemise, au cours des dernières années, ont été obligées de fermer leurs portes.

M. Comeau: C'est terrible!

L'hon. M. Ricard: De ce nombre, monsieur l'Orateur, 46 étaient établies dans la province de Québec.

N'avons-nous pas raison d'élever la voix et d'essayer de réveiller un peu le gouvernement qui dirige les affaires du pays et, dans cette période de chômage que nous traversons, de plaider la cause de ceux qui sont sans emploi? Si nous osons le faire, nous nous attirons des remarques désobligeantes du genre de celles que le ministre vient de m'adresser.

L'hon. M. Pepin: Le député est susceptible, aujourd'hui!

L'hon. M. Ricard: J'ai la conviction, monsieur l'Orateur, de faire mon devoir et de respecter mes obligations envers mes électeurs et envers tous les ouvriers de l'industrie textile. Je demande au ministre et au gouvernement de faire face à leurs responsabilités, de faire en sorte que ceux qui souffrent, à cause de l'incurie et de l'immobilisme de nos dirigeants, obtiennent justice et puissent trouver du travail. Ce qu'ils veulent, ce n'est pas la charité, mais uniquement l'occasion de gagner honnêtement leur vie. Toutefois, le gouvernement refuse à des citoyens honnêtes le droit de gagner convenablement leur vie. C'est pitoyable, et ceux qui en sont responsables n'ont certes pas à s'en glorifier!

Que le gouvernement assume ses responsabilités, qu'il fasse son devoir comme il l'a promis et qu'il donne donc du travail à ceux qui veulent simplement gagner honnêtement leur vie.

[Traduction]

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, on propose dans ce bill différentes mesures applicables à deux industries, celle du textile et celle du vêtement, qui éprouvent des difficultés considérables. Pour toutes deux, le coût de la main-d'œuvre est un facteur important, car les salaires versés aux ouvriers qui fabriquent les tissus et les vêtements représentent une bonne

[L'hon. M. Pepin.]

partie du prix de revient. Ces industries subissent d'énormes pressions des importations de différents pays, notamment le Japon, Taiwan et la Chine continentale. Ce sont des pays où le taux de salaire est de beaucoup inférieur au taux applicable au même travail au Canada. Au cours des années, ces industries ont donc été gravement perturbées. Les employeurs ont subi d'énormes pertes. De plus, des emplois ont été perdus et les travailleurs des deux industries n'ont touché que de maigres salaires. Nous savons à quelles difficultés ces industries font face. Nous savons à quelles difficultés se heurtent les travailleurs en cause. Dans la mesure où les dispositions du bill, s'il est appliqué, aideront l'industrie et les travailleurs, nous appuyons le projet de loi présenté par le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin).

Nous sommes conscients, monsieur l'Orateur, du fait que les méthodes traditionnellement employées pour tenter de venir à bout des difficultés auxquelles se heurtent les industries ont échoué et échoueront encore. Contrairement aux générations et aux gouvernements précédents, libéraux et conservateurs, nous ne croyons pas que la solution aux problèmes de l'industrie et des travailleurs du textile consiste à multiplier les entraves au commerce, à augmenter les tarifs douaniers et à imposer un contingentement. De telles mesures, monsieur l'Orateur, ne résoudre pas mieux les problèmes du textile que ceux des autres secteurs de l'industrie.

Puisque nous vendons toujours plus de produits de nos industries à des pays tels que le Japon, Taiwan et la Chine populaire, nous devons être prêts à établir avec eux des échanges commerciaux plus complets et à acheter leurs produits manufacturés. Il faut y arriver si nous voulons continuer à accroître le volume des exportations canadiennes vers ces pays, qu'il s'agisse de minerai de fer, de nickel ou de cuivre et de houille. Nous vendons déjà de plus en plus de blé à ces pays. Comme je le disais, il faut nous préparer à acheter leur production. Nous approuvons donc la politique commerciale du gouvernement. Nous approuvons le souci qu'il exprime au sujet du sort des industries du textile et du vêtement, de même que celui des travailleurs de ces industries qui souffrent de l'importation au Canada de quantités croissantes de textiles et de vêtements. C'est pourquoi nous appuyons le principe et les objectifs de ce bill.

Nous signalons cependant au ministre et au gouvernement que les propositions de ce dernier ne peuvent fonctionner dans le vide. La rationalisation des industries du textile sera difficile et, en fait, impossible en période de chômage aigu. Puis-je rappeler au ministre qu'en décembre 1970, dernier mois pour lequel nous disposons de chiffres, 538,000 Canadiens étaient en chômage. Je suis persuadé que lorsque paraîtront les chiffres de janvier, ils indiqueront au moins 100,000 chômeurs de plus qu'en décembre. Quarante pour cent des chômeurs du pays sont en quête de travail dans la province de Québec. On comptait plus de 200,000 chômeurs au Québec en décembre dernier. Il est question ici du textile et du vêtement, deux industries qui se concentrent fortement dans le Québec.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une heure.